

150j. Copie de toute correspondance échangée entre la ville de Salaberry de Valleyfield, ou ville de Valleyfield, le maire ou tout autre officier de cette ville et la Corporation des biens de guerre, relativement à l'achat ou demande d'achats d'objets au cours des années 1944, 1945, 1946 et 1947.

150k. Etat montrant:—

1. a) Combien d'avions ont été vendus par le gouvernement, ou en son nom, depuis le jour V.-E.? b) Quels prix a-t-on obtenus, par unité et dans l'ensemble, pour chaque modèle différent d'avions? c) Combien en a-t-on vendu à des gouvernements étrangers, ou à leur mandataire, et à quels prix pour chaque modèle d'avions?

2. a) Depuis le jour V.-E., combien d'avions ont été aliénés par le gouvernement, ou en son nom, autrement que par vente? b) Comment et où a-t-on disposé?

3. a) Quelles quantités de pièces et d'accessoires d'avions ont été vendues par le gouvernement, ou en son nom, depuis le jour V.-E.? b) Quelle somme globale a-t-on réalisée?

4. a) Depuis le jour V.-E., quelles quantités de pièces ou d'accessoires d'avions ont été aliénées par le gouvernement, ou en son nom, autrement que par vente? b) Comment et où en a-t-on disposé?

5. a) Quel prix la Corporation des biens de guerre a-t-elle demandé pour chaque modèle d'avions lors de la vente la plus récente? b) Quel prix demande-t-elle pour chaque modèle d'avions qu'elle a actuellement en sa possession?

151. Etat montrant:—

1. Parmi les déserteurs ayant servi pendant quelque temps au front, combien sont actuellement détenus a) dans des prisons ou des camps de détention outre-mer, b) dans des prisons fédérales au Canada?

2. Leur accordera-t-on immédiatement d'être graciés par le pouvoir exécutif et seront-ils amnistiés, et le gouvernement les ramènera-t-il au pays?

3. Accordera-t-on immédiatement à ceux qui sont outre-mer et qui ont risqué leur vie comme volontaires la même application du droit de grâce dont ont bénéficié au Canada les déserteurs et les insoumis.

152q. Echange de notes entre le Canada et l'Union sud-africaine prorogeant, pour la période du 1er juin au 31 décembre 1946, l'Accord commercial du 20 août 1932 entre les deux pays concernant la laine effilochée utilisée dans les feutres servant aux fabricants de papier importée au Canada. Signées à Cape Town le 12 juin 1946. (Recueil des traités, 1946, No 27.)

152t. Echange de notes entre le Canada et la Belgique constituant un Accord sur le règlement des réclamations de guerre. Signées à Bruxelles les 21 mai et 13 juillet 1946. (Recueil des traités, 1946, No. 33.)

152u. Echange de notes entre le Canada et le Vénézuéla, renouvelant le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941. Signées à Caracas le 9 avril 1946. (Recueil des traités, 1946, No 35.)

152w. Echange de notes entre le Canada et la Chine, constituant un *modus vivendi* commercial entre les deux pays. Signé à Nanking le 26 septembre 1946. (Recueil des traités, 1946, No 37.)

152x. Echange de notes entre le Canada et l'Union sud-africain modifiant, pour la période du 1er septembre 1946 au 31 mars 1947, l'Accord commercial du 20 août 1942 entre les deux pays concernant l'importation de la laine à tapis au Canada. Signées à Pretoria le 22 octobre 1946. (Recueil des traités, 1946, No 39.)